

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MELLE  
Département d'Ille-et-Vilaine**

Envoyé en préfecture le 29/10/2024  
Reçu en préfecture le 29/10/2024  
Publié le  
ID : 035-213501745-20241028-D2024\_10\_87-DE

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 28 octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 24/10/2024  
Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de présents : 11  
Nombre de votants : 11

**Étaient présents : POSTE Olivier, CHALOPIN Christèle, GUÉRIN Dominique, COSTIL Nicolas, LEBOUTEILLER Delphine, SIMON Alexandra, BATAIS Marie-Annick, TALVA Nelly, MARTIN Benoît, DELAHAYE Angéline et TYLEK Thérèse**

**Était absent excusé : TENNEREL Frédéric**

**Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

**Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Nelly TALVA, secrétaire de séance ;  
Et ceci à l'unanimité des membres présents.**

#### **2024.10.87 Tarifs communaux 2025**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs communaux doivent être étudiés tous les ans. **Il est proposé de maintenir les tarifs à l'identique mais d'ajouter le forfait ménage pour les gîtes et la possibilité de location à la semaine pour l'open space du coworking** puisque nous avons eu des demandes en ce sens.

<b>TARIFS COMMUNAUX 2025</b>		
<b>Location Salle Polyvalente</b>	<b>TARIFS ACTUELS</b>	<b>PROPOSITIONS</b>
Salle polyvalente <100 personnes	300.00 €	300.00 €
Salle polyvalente >100 personnes	350.00 €	350.00 €
Caution salle polyvalente	800.00 €	800.00 €
Vin d'honneur, réunion, bal, concours de belote (hors assos Mellé)	120.00 €	120.00 €
Vaisselle cassée : 1 verre, 1 assiette, 1 tasse	2.50 €	2.50 €
Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 watt/h	0.30 €	0.30 €
Forfait nettoyage pour faute de ménage des locataires	150.00 €	150.00 €
<b>Gîte Lavoir</b>		
Location au mois et ou au prorata du nombre de jours	350.00 €	350.00 €
Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 watt/h	0.30 €	0.30 €
Location draps par lit	9.00 €	9.00 €
Forfait ménage gîte		50.00 €

Dépôt de garantie	700.00 €	700.00 €
<b>Gîte Presbytère</b>		
Location au mois et ou au prorata du nombre de jours	500.00 €	500.00 €
Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 watt/h	0.30 €	0.30 €
Location draps par lit	9.00 €	9.00 €
Forfait ménage gîte		50.00 €
Dépôt de garantie	900.00 €	
<b>Espace Coworking</b>		
<b>RESIDENT</b>		
OPEN SPACE	1 mois = 80 € Année = 500 €	1 mois = 80 € Semaine = 20 € Année = 500 €
1 BUREAU PRIVATIF	1 mois = 120 € Année = 1 200 €	1 mois = 120 € Année = 1 200 €
<b>NOMADE</b>		
OPEN SPACE	10 € pour 1 journée	10 € pour 1 journée
1 BUREAU PRIVATIF	15 € pour une journée	15 € pour une journée

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 035-213501745-20241028-D2024\_10\_87-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **D'AJOUTER** la location à la semaine pour le coworking
- **D'AJOUTER** le forfait ménage de 50 € pour les gîtes
- **DE VALIDER** les tarifs communaux 2025

**Fait et délibéré en séance  
Le 28/10/2024**

**Le Maire,  
Olivier POSTE**

**Le secrétaire de séance  
Nelly TALVA**

Votes pour : 11  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0




Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État